

Survol du programme

Objectif

Le programme *Leadership exécutif des collèges* menant à un certificat permet aux cadres supérieurs d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour exercer un leadership stratégique, opérationnel et humain au sein des collèges de l'Ontario.

Ciblant les leaders prêts à apprendre, à se perfectionner et à faire progresser leurs pratiques de leadership, ce programme s'adresse aux doyennes et doyens, directrices et directeurs, vice-présidentes adjointes et vice-présidents adjoints, ou tout autre poste équivalent. Il aide les personnes participantes à aller au-delà du leadership opérationnel et tactique, afin d'adopter une perspective stratégique plus large, laquelle est nécessaire au niveau exécutif.

Résultats d'apprentissage

À la fin du programme, les personnes participantes seront mieux préparées à répondre aux attentes associées aux rôles de leadership exécutif, notamment :

- 1. Soutenir efficacement le travail de la présidente ou du président et du conseil d'administration, grâce à une compréhension des principales exigences législatives et du contexte des collèges de l'Ontario
- 2. Diriger en comprenant mieux le rôle stratégique du leadership exécutif au sein du réseau collégial de l'Ontario
- 3. Diriger en qualité de leader responsable
- **4.** Diriger le changement au sein de l'organisation complexe et dynamique des collèges
- **5.** Clarifier les priorités de développement individuel et les opportunités de croissance stratégique
- **6.** Renforcer les réseaux professionnels

Structure du programme

Dispensé en ligne tout au long de l'année (de septembre à juin), le programme comprend :

- Des webinaires sur demande pour le contenu pédagogique
- Des séances interactives animées par des leaders collégiaux et des partenaires externes chevronnés



- Des séances de réseautage et d'apprentissage avec des vice-présidentes et viceprésidents/leaders exécutifs actuels
- Un apprentissage se fondant sur des scénarios axés sur les défis spécifiques au réseau
- Des possibilités d'apprentissage par les pairs et de réseautage

Les personnes participantes doivent s'engager à suivre de 24 à 30 heures de formation environ, réparties sur plusieurs modules, comprenant à la fois des composantes synchrones et asynchrones.

Critères d'admissibilité

Ce programme s'adresse aux dirigeantes et dirigeants de collèges qui :

- Occupent actuellement un poste de doyenne ou doyen, directrice ou directeur, vice-présidente adjointe ou vice-président adjoint, ou tout autre poste équivalent (avec au moins un an d'expérience à ce niveau).
- Ont le consentement de leur collège (soutien exécutif/d'une vice-présidente ou d'un vice-président).
- Sont disposés à s'engager dans un programme de développement du leadership au niveau de la direction.
- Sont déterminés à contribuer à l'orientation stratégique et au leadership collaboratif de son établissement.
- Sont disponibles pour assister aux séances synchrones.
- Sont en mesure de suivre le programme au complet avant le 30 juin de chaque année. Les personnes participantes disposent de 10 mois pour suivre le programme (à compter de septembre).

Inscription

Les inscriptions sont coordonnées par une agente ou un agent de liaison des ressources humaines à chaque collège.

- Aucuns frais d'inscription ni de programme.
- Le processus d'admission nécessite l'approbation d'une vice-présidente marraine ou d'un vice-président parrain.



- Une « clé » d'inscription est fournie par l'agente ou l'agent de liaison des RH, une fois votre participation confirmée. Cette clé donne immédiatement accès à la plateforme d'apprentissage et à tout le contenu du programme.
- Les inscriptions sont ouvertes aux nouvelles personnes participantes chaque année au mois d'août.
- L'inscription est limitée à un maximum de deux personnes participantes par collège, chaque année. Le nombre maximal annuel de personnes participantes est de 48. S'il reste des places disponibles, nous envisagerons d'accepter plus de deux personnes participantes d'un même collège.

Critères de réussite

Sur la base du tableau ci-dessous, les personnes participantes devront suivre :

- Sept webinaires (sur demande)
- Deux ateliers virtuels synchrones
- Deux des quatre séances synchrones de la série d'échange sur le leadership
- Cinq exercices de réflexion sur le leadership
- Temps nécessaire pour développer la bibliothèque de ressources sur le leadership

Le nombre d'heures nécessaires pour suivre ces cours est estimé entre 24 et 30 heures. En fonction des facteurs individuels liés aux réflexions et aux autres activités asynchrones, le temps passé peut être légèrement à la hausse ou à la baisse.

Survol du programme

Survol du programme avec calendrier suggéré. Tous les cours sont obligatoires.				
Cours asynchrones : Webinaires sur demande	Tâches requises	Temps	Date de fin recommandée	
Le réseau collégial – Introduction	Visionner le webinaire et évaluer vos connaissances	1,0	31 octobre 2025	
Relations de travail et avec les employés – Introduction		1,0	31 octobre 2025	
Le collège, le conseil d'administration et le membre de conseil : cadre et obligations juridiques (série de 6 tutoriels)		1,5	31 octobre 2025	
Le leadership financier dans les collèges		1,5	28 février 2026	

Comprendre les états financiers collégiaux		1,5	28 février 2026
La gestion des risques pour cadres supérieurs – Introduction		1,5	28 février 2026
Comprendre les collèges de l'Ontario : facteurs stratégiques et structurels		1,5	31 mars 2025
Cours asynchrones : autodirigés			
Exercices de réflexion sur le leadership (y compris vérification par la marraine ou le parrain)	Autoguidés	3,0 – 5,0	Cinq points de contrôle
Bibliothèque de ressources sur le leadership	Autodirigé	3,0 – 5,0	En cours
Cours asynchrones/synchrones : dirigés par un formateur			
Série d'échanges sur le leadership	Assister à au moins deux séances	2,0+	Quatre séances seront offertes, horaires à confirmer
Le déficit de responsabilité en matière de leadership	Préparation et participation aux séances	3,0	17 novembre 2025
Leadership en matière de changement stratégique	Préparation et participation aux séances	3,5	23 février 2026
	Total	24,0 - 30,0	Fin au plus tard le 30 juin 2026

Voir l'annexe 1 : Survol du programme et compétences

Voir l'annexe 2 : Survol des cours individuels

Annexe 1

Survol du programme et compétences

Ce programme vise à développer les compétences fondamentales requises au niveau exécutif au sein du réseau collégial de l'Ontario. Il met l'accent sur le renforcement de la capacité des cadres supérieurs à apporter un leadership stratégique, opérationnel et humain à la table de la direction des collèges de l'Ontario. À la fin du programme, les personnes participantes seront mieux outillées pour exceller au niveau de l'excellence du leadership, notamment pour :

1. Soutenir efficacement le travail de la présidente ou du président et du conseil d'administration, grâce à une meilleure compréhension :

- Du réseau collégial de l'Ontario, tel qu'il est perçu par Collèges Ontario et le CEC.
- Du rôle de la gouvernance dans le cadre législatif propre aux collèges de l'Ontario.
- De la gestion/surveillance des risques et des finances.

Les activités connexes comprennent les webinaires sur demande suivants :

- Le collège, le conseil d'administration et le membre du conseil : cadre et obligations juridiques
- o Le réseau collégial de l'Ontario Profil de 2025 (Collèges Ontario)
- o Relations de travail et avec les employés Introduction (CEC)
- o Le leadership financier dans les collèges
- o Comprendre les états financiers collégiaux
- o La gestion des risques pour cadres supérieurs Introduction

2. Diriger en comprenant mieux le rôle stratégique du leadership exécutif au sein du réseau collégial de l'Ontario, notamment :

- Renforcer la présence et l'influence des dirigeants à la table de la direction, et contribuer de manière efficace à une équipe exécutive hautement performante.
- Naviguer entre les responsabilités opérationnelles et les priorités stratégiques.
- Améliorer la collaboration entre les collèges et la réflexion à l'échelle du réseau.
- Prendre des décisions efficaces et bien les communiquer.

Les activités connexes comprennent les suivantes :

- Comprendre les collèges de l'Ontario : moteurs stratégiques et structurels (webinaire sur demande)
- Série d'échanges sur le leadership

Annexe 1

Survol du programme et compétences

3. Diriger en qualité de leader responsable

• Tenir soi-même et les autres responsables du rendement

Les activités connexes comprennent les cours suivants, proposant des composantes asynchrones et synchrones interactives :

o Le déficit de responsabilité en matière de leadership

4. Diriger le changement au sein de l'organisation complexe et dynamique des collèges

Les activités connexes comprennent les cours suivants, proposés sous forme de modules asynchrones et synchrones et interactifs :

- o Le leadership en matière de changement stratégique
- Série d'échanges sur le leadership

5. Clarifier les priorités de développement individuel et les opportunités de croissance stratégique

Les activités connexes comprennent une série en cinq parties :

o Réflexions sur le leadership – Autodirigées

6. Renforcer les réseaux professionnels :

Les activités connexes comprennent :

- Série d'échanges sur le leadership
- Apprentissage se fondant basé sur les scénarios par le biais de diverses séances interactives

Ressources:

Fournies par les présentateurs, les animateurs et les panélistes, avec invitation aux personnes participantes à compléter la liste :

- liste de lectures livres, autres
- ressources en ligne (sites Web, bulletins d'information, blogues, baladodiffusions, etc.)
- cours/certifications
- principaux flux d'actualités en ligne
- autres

Annexe 1 Survol du programme et compétences

Survol du programme avec calendrier suggéré. Tous les cours sont obligatoires.

Cours asynchrones : Webinaires sur demande	Tâches requises	Temps	Date de fin recommandée
Le réseau collégial – Survol	Visionner le webinaire et évaluer vos connaissances	1,0	31 octobre
Relations de travail et avec les employés au collège – Survol		1,0	31 octobre 2025
Le collège, le conseil d'administration et le membre du conseil : cadre et obligations juridiques (série de six tutoriels)		1,5	31 octobre 2025
Le leadership financier dans les collèges		1,5	28 février 2026
Comprendre les états financiers collégiaux		1,5	28 février 2026
La gestion des risques pour cadres supérieurs – Introduction		1,5	28 février 2026
Comprendre les collèges de l'Ontario : facteurs stratégiques et structurels		1,5	31 mars 2025
Cours asynchrones : autodirigés			
Exercices de réflexion sur le leadership (y compris vérification par la marraine et le parrain)	Autodirigés	3,0 – 5,0	Cinq points de contrôle
Bibliothèque de ressources sur le leadership	Autoguidé	3,0 - 5,0	En continu
Cours asynchrones/synchrones: dirigés par un formateur			
Série d'échanges sur le leadership	Assister à au moins deux séances	2,0+	Quatre séances seront offertes, à des dates à confirmer.
Le déficit de responsabilité en matière de leadership	Préparation et participation aux séances	3,0	17 novembre 2025
Leadership en matière de changement stratégique	Préparation et participation aux séances	3,5	23 février 2026
	Total	24,0 - 30,0	Fin au plus tard le 30 juin 2026

Le collège, le conseil d'administration et le membre de conseil : cadre et obligations juridiques

Ce cours de type « tutoriel » en six parties permet aux membres de conseil et aux cadres supérieurs des collèges de l'Ontario d'acquérir une compréhension fondamentale du cadre juridique et de gouvernance qui définit leurs rôles et responsabilités.

Résultats d'apprentissage

À la fin de cette séance de formation, les personnes participantes auront une meilleure compréhension des éléments suivants :

1. Cadre législatif

- Le cadre juridique et réglementaire régissant les collèges de l'Ontario, y compris la Loi de 2002 sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (LCAATO), son règlement (Règl. de l'Ont. 34/03) et les directives obligatoires pertinentes, ainsi que la Loi de 2010 sur les sociétés sans but lucratif de l'Ontario (LSBLO)
- La relation hiérarchique entre la LCAATO, la LSBLO, les directives exécutoires, les règlements internes et les politiques du conseil
- La nature des collèges en tant que mandataires de la Couronne et organismes de bienfaisance enregistrés

2. Rôle du conseil d'administration

- La composition requise des conseils d'administration des collèges, y compris la distinction entre les membres externes (nommés par le LGEC ou par le conseil d'administration) et les membres internes
- La durée des mandats, les procédures en cas de vacance au conseil et les autres exigences de la LCAATO à l'égard du conseil
- Le modèle de gouvernance « quatre visions » (rétrospective, prospective, supervision, perspicacité) et comment il se traduit en responsabilités du conseil
- Quelques exemples de questions nécessitant l'approbation du conseil d'administration

3. Rôle des membres de conseil

- Les obligations fiduciaires et les normes de diligence exigées de tous les membres du conseil d'administration, y compris le devoir de confidentialité, le devoir d'éviter les conflits d'intérêts et le devoir de solidarité
- Les sources de responsabilité des membres de conseil

• Les protections disponibles contre la responsabilité personnelle, notamment l'indemnisation, l'assurance et les moyens de défense fondés sur la diligence raisonnable

4. Délégation au conseil d'administration

- Le rôle de la présidente ou du président du collège, de la présidente ou du président et de la vice-présidente ou du vice-président du conseil d'administration
- Le rôle des comités du conseil d'administration dans le soutien au bon fonctionnement du conseil

5. Réunions du conseil d'administration

- Le traitement approprié des questions confidentielles
- Les processus de résolutions en bloc et leur rôle dans l'amélioration de l'efficacité des réunions, tout en maintenant la surveillance de la gouvernance
- Les procédures en matière de conflits d'intérêts, y compris les processus de déclaration, les restrictions de vote et les obligations de retrait
- Les procédures de dissidence en cas de désaccord avec les décisions du conseil d'administration, tout en maintenant le devoir de solidarité

6. Questions de gouvernance spécifiques aux collèges

- Les composantes des plans stratégiques
- Le rôle des membres externes et internes de conseil
- La relation entre la présidente/le président de conseil et la présidente/le président du collège
- Le moratoire actuel sur les activités entrepreneuriales et les partenariats internationaux et ses répercussions sur les activités du collège
- Le collège en tant que mandataire de la Couronne et les exigences de l'article 28 de la *Loi sur l'administration financière* en matière d'indemnités, d'engagements financiers, etc., les exemptions disponibles

Réseau collégial de l'Ontario – Profil de 2025 (Collèges Ontario)

Il est essentiel que tous les cadres supérieurs et les membres des conseils d'administration comprennent le contexte du réseau collégial dans son ensemble. L'on examine le cadre législatif, les tendances économiques et politiques, ainsi que les secteurs clés pour les diplômés des collèges. Le cours explore également le rôle de Collèges Ontario à titre d'organisme de défense et promotion et de coordination du réseau, en soulignant comment l'action collective favorise la force et la viabilité de l'ensemble du réseau.

Résultats d'apprentissage

À la fin de cette séance, les personnes participantes auront une meilleure compréhension des éléments suivants :

- 1. Le mandat et la structure du réseau collégial public de l'Ontario, y compris ses fondements législatifs et politiques en vertu de la *Loi sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario* (LCAATO).
- 2. Le rôle des collèges dans le soutien de l'économie de l'Ontario, y compris leur contribution aux métiers spécialisés, aux soins de santé, à la fabrication de pointe et à d'autres secteurs clés.
- 3. Le cadre réglementaire et financier dans lequel opèrent les collèges, y compris les exigences en matière de rapports, les mesures de responsabilisation et les directives ministérielles.
- 4. Les principaux défis auxquels fait face le réseau collégial, tels que les déficits structurels, les tendances changeantes en matière d'inscription et les changements apportés aux politiques fédérales touchant les étudiants étrangers.
- 5. La différence entre les collèges et les universités de l'Ontario, notamment au chapitre de la gouvernance, de la responsabilisation, des titres de compétences et de l'orientation vers la recherche appliquée.
- 6. Les enjeux politiques actuels et les contraintes financières, ainsi que leur incidence sur la planification, la viabilité et la prestation des programmes des établissements.
- 7. Le rôle de Collèges Ontario, l'organisme de défense et promotion et de coordination du secteur, et son travail pour représenter les intérêts des collèges auprès du gouvernement et d'autres parties prenantes.

Relations de travail et relations avec les employés – Introduction (CEC)

Le Conseil des employeurs des collèges (CEC) assure le leadership du réseau en matière de relations de travail et de relations avec les employés. Il est important que les cadres supérieurs et les membres des conseils d'administration comprennent le leadership et le rôle de ce secteur.

À la fin de cette séance, les personnes participantes comprendront mieux le rôle du CEC dans les négociations et les relations avec les employés.

Résultats d'apprentissage

À la fin de cette séance, les personnes participantes comprendront mieux :

- 1. Le mandat, les priorités stratégiques et la gouvernance du CEC.
- 2. La négociation dans le réseau collégial de l'Ontario.
- 3. Le rôle du CEC dans l'orientation des collèges et la surveillance des avantages sociaux et de la rémunération dans les collèges de l'Ontario.

Le leadership financier dans les collèges

Le leadership financier est essentiel, et ce, tant pour les membres du conseil d'administration que pour les cadres supérieurs des collèges.

Résultats

À la fin de cette séance de formation, les personnes participantes auront une meilleure compréhension des éléments suivants :

- 1. Les bonnes pratiques de gouvernance en matière de leadership financier.
- 2. Les principaux éléments des revenus et dépenses.
- 3. Les indicateurs de santé financière.
- 4. La situation financière actuelle du réseau collégial.
- 5. L'influence de la province sur les questions financières des collèges.
- 6. Les notions de bonne gouvernance.
- 7. L'importance de bien comprendre la législation, la réglementation, la gestion des risques, les devoirs fiduciaires et les normes de diligence.
- 8. Une surveillance financière rigoureuse.

Comprendre les états financiers collégiaux

Les états financiers fournissent des renseignements essentiels sur la santé financière d'un collège et sur sa capacité à poursuivre et à atteindre ses objectifs stratégiques.

Résultats d'apprentissage

À la fin de cette séance de formation, les personnes participantes auront une meilleure compréhension des éléments suivants :

- 1. Les composantes de base des états financiers.
- 2. Le cadre conceptuel des NCSP.
- 3. Les principes comptables généralement reconnus les « NCSP » pour les collèges.
- 4. Le rôle de la direction générale et des conseils d'administration vis-à-vis des états financiers.
- 5. Les éléments à prendre en considération lors de la lecture des états financiers.
- 6. Les enjeux actuels ayant une incidence sur les collèges et leurs états financiers.
- 7. La communication des renseignements financier aux principales parties prenantes internes et externes.
- 8. Les modifications à venir des « NCSP » pour les états financiers des collèges.

La gestion des risques pour cadres supérieurs - Introduction

Le rôle du cadre supérieur est essentiel pour diriger la gestion des risques, instaurer une culture généralisée d'atténuation des risques et s'assurer que le conseil d'administration dispose des renseignements nécessaires pour approuver l'approche et les stratégies proposées par le président en matière de gestion des risques.

Objectifs

À la fin de cette séance de formation, les personnes participantes auront une meilleure compréhension des éléments suivants :

- 1. Les notions clés de la gestion des risques, notamment le risque, la probabilité, l'impact, le contrôle, l'appétit pour le risque et le cycle de gestion des risques.
- 2. Le rôle de la gestion des risques dans la gouvernance des collèges, y compris son lien avec la planification stratégique et les objectifs institutionnels.
- 3. La différence entre la surveillance des risques (rôle du conseil d'administration) et la gestion des risques (rôle de la haute direction) au sein des collèges de l'Ontario.
- 4. La gestion intégrée des risques (GIR) en tant que processus utilisé par les collèges les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes (conseil d'administration, haute direction, départements) dans la gestion et la surveillance des risques institutionnels.
- 5. Les principes directeurs pour adapter les pratiques de gestion des risques au contexte, à la culture et aux objectifs stratégiques spécifiques de leur collège.
- 6. Les obstacles courants à la mise en œuvre de systèmes efficaces de gestion des risques et l'exploration de stratégies pour les surmonter.

Comprendre les collèges de l'Ontario : facteurs structurels et stratégiques

L'une des responsabilités clés des cadres supérieurs est d'acquérir une compréhension approfondie de leur organisation et à tirer parti de ces connaissances afin de faire progresser les objectifs stratégiques. Au niveau de la direction, il est essentiel d'identifier les sources potentielles de résistance et les champions susceptibles de soutenir les progrès.

Cette séance fournira des renseignements utiles afin d'aider les dirigeants à mieux comprendre ces dynamiques et à apprécier l'importance de perfectionner ces compétences essentielles en matière de leadership.

Résultats d'apprentissage

À la fin de la séance, les participants auront une meilleure compréhension des éléments suivants :

- 1. **Quatre concepts théoriques fondamentaux** susceptibles de fournir des renseignements sur la manière dont les directives stratégiques peuvent s'appliquer au réseau collégial de l'Ontario.
- 2. Le rôle des facteurs structurels formels dans l'élaboration des opérations et la prise de décision des collèges, y compris les structures législatives, réglementaires et organisationnelles.
- 3. **Le rôle des facteurs structurels informels,** tels qu'ils sont interprétés dans les normes, les réseaux et les croyances informels des organisations de collège.
- 4. Le rôle des facteurs stratégiques internes et externes dans l'élaboration et l'exécution de la stratégie, notamment les priorités du gouvernement et de la communauté, la disponibilité des ressources et les tendances pertinentes.
- 5. Les implications de ces facteurs pour la direction générale, notamment la nécessité de définir, de relier, de défendre et d'obtenir le soutien nécessaire à la réalisation des priorités stratégiques de l'organisation.
- 6. Considérations pratiques pour ce qui est de naviguer ces complexités.

Le déficit de responsabilité en matière de leadership

Cette séance est un pilier du programme depuis 2017. Vince Molinaro, Ph. D., a également été engagé par le CEC, d'abord en 2011, puis en 2019, afin de mener des recherches sur le leadership au sein du réseau collégial de l'Ontario. M. Molinaro intègre les résultats de ces recherches aux données du sondage mené auprès des personnes participantes, afin de fournir des renseignements pertinents et fondés sur des preuves, adaptés aux défis en matière de leadership auxquels est confronté le réseau.

Année du programme 2025-2026

Conférencier invité et animateur : Vince Molinaro, Ph. D., PDG, *Leadership Contract Inc.*

Les personnes participantes discuteront de ce que signifie réellement d'être un leader, de nos jours. Cette question est devenue la plus cruciale pour les collèges, lesquels sont confrontés à une multitude de défis, et ce, à une époque de changements et de perturbations sans précédent. Pour réussir, les collèges auront besoin de leaders véritablement responsables à tous les niveaux. Ce cours pratique et stimulant aidera les personnes participantes à devenir les leaders véritablement responsables dont ont besoin les collèges.

Le cours comprend:

- Deux semaines d'activités asynchrones sur la plateforme d'apprentissage
 Leadership Accountability Academy
- Une réunion virtuelle interactive de deux heures
- Accès à la plateforme d'apprentissage pendant 3 mois

Résultats d'apprentissage :

À la fin de ce cours, les personnes participantes auront acquis des connaissances pratiques sur la manière :

- 1. D'être un leader plus réfléchi et déterminé.
- 2. D'apprendre à s'attaquer aux tâches difficiles essentielles pour aller de l'avant.
- 3. D'Instaurer une culture de leadership solide dans votre collège.

Ressources supplémentaires :

- Conseil des employeurs des collèges Rapport sur les attentes en matière de leadership (2020)
- The Leadership Contract and Accountable Leaders (Vince Molinaro, Ph. D.) en anglais seulement
- The Leadership Contract Field Guide (Vince Molinaro, Ph. D.) en anglais seulement

Leadership en matière de changement stratégique

Le contenu et le format de présentation sont revus et mis à jour annuellement, afin d'en assurer la pertinence et l'impact maximal. Les séances sont animées par des experts du secteur ou des consultants externes, en fonction des priorités stratégiques actuelles et des commentaires des personnes participantes.

Année du programme 2025-2026

Présentateur et animateur invité: Tim Arnold, président, Leaders for Leaders

La plupart des initiatives de changement divisent et déçoivent. L'opposition et la confusion sont courantes, ce qui donne l'impression que le processus est une bataille difficile. Mais cela ne doit pas nécessairement être le cas. Alors que d'autres luttent pour gérer les conflits de valeurs inévitables qui accompagnent le changement, vous allez exploiter le pouvoir de la pensée « **ET** ».

Le cours comprend:

- Une activité d'apprentissage asynchrone avant l'atelier de 3 heures
- Un atelier virtuel de 3 heures
- Un module asynchrone de suivi permettant aux personnes participantes d'élaborer des plans d'action autour des contenus leur ayant paru les plus pertinents

Résultats d'apprentissage :

En apprenant à tirer parti d'une tension saine dans ces 5 domaines, la gestion du changement devient la maîtrise du changement :

- Accepter l'innovation ET la cohérence
- Valider les faits ET les sentiments
- Se concentrer sur le court terme **ET** le long terme
- Promouvoir la planification ET l'action
- Valorisez la complexité ET la simplicité

Résultats d'apprentissage :

À la fin de ce cours, les personnes participantes auront acquis des connaissances pratiques et des outils leur permettant de :

•	Créer un plan d'action pratique et réalisable leur permettant de naviguer le changement avec compétence et confiance					

Série d'échanges sur le leadership

Quatre groupes de discussion seront organisés tout au long de l'année. Avec la participation de vice-présidentes et vice-présidents de collèges, les discussions porteront sur des sujets qui soutiennent les résultats d'apprentissage du programme, renforcent les réseaux professionnels et révèlent les dynamiques culturelles et organisationnelles souvent cachées, à l'origine du succès stratégique.

Les personnes participantes devront assister à au moins deux séances.

Résultats

À la fin de ces séances, les personnes participantes auront :

- Élargi leur réseau professionnel au sein de la direction des collèges de l'Ontario
- Acquis une perspective stratégique et exécutive sur le leadership dans les collèges, notamment:
 - o Une compréhension de l'interdépendance entre toutes les divisions
 - La capacité à diriger dans un contexte complexe, perturbé et soumis à des contraintes budgétaires
 - La capacité diriger de manière stratégique, en tenant compte de l'ensemble du collège
 - La confiance et la clarté dans le leadership

Réflexions sur le leadership : autodirigées

Les personnes participantes réaliseront des exercices de réflexion autodirigés à cinq moments clés, et ce, tout au long de l'année du programme. La réflexion finale nécessite une conversation structurée avec la vice-présidente ou le vice-président du collège qui les parraine, afin de discuter des idées et des priorités en matière de développement.

Résultats

À l'issue de ces réflexions, les personnes participantes auront :

- Approfondi leur compréhension quant à leur niveau de préparation à exercer des fonctions de niveau exécutif.
- Identifié les domaines spécifiques nécessitant un développement continu et la planification d'actions.
- Engagé un dialogue approfondi avec leur vice-présidente ou vice-président/leader exécutif qui les parraine, sur le développement du leadership et les domaines stratégiques prioritaires.

Nota: L'on encourage les personnes participantes à rencontrer la vice-présidente ou le vice-président ou cadre supérieur(e) qui les parraine plus fréquemment, selon leur souhait, ainsi qu'au début du programme.

Bibliothèque de ressources sur le leadership : autodirigée

Les personnes participantes amélioreront leur efficacité en matière de leadership grâce à une bibliothèque de ressources bien organisée qui suit l'évolution rapide du paysage des études supérieures.

En exploitant des flux d'information réguliers et en analysant les tendances économiques, politiques, technologiques et démographiques/sociales, cette bibliothèque de ressources stratégiques favorisera la réflexion stratégique, la gestion des risques, le leadership innovant et la prise de décision en toute confiance dans un secteur de plus en plus complexe.